

## **2. Département Formations de la Ligue des droits de l'Homme**

### ***L'éducation aux droits humains, une priorité démocratique***

Dans le cadre des missions générales de la Ligue des Droits de l'Homme, le Département Formations met à disposition des enseignants, des accompagnateurs éducatifs ou de toute personne désireuse de se former aux droits humains, des outils pédagogiques, des dossiers thématiques et des fiches d'activités qui contribuent à la défense et à la promotion des droits humains. Dans le cadre de son activité de formation, en travaillant prioritairement avec le secteur scolaire (en lien direct ou indirect, par le biais des Ecoles Normales notamment), notre équipe met l'accent sur le rôle primordial de l'école et sur la place de l'enseignement et de l'éducation dans le développement de valeurs fondamentales de notre société démocratique.

Le Département Formations a initié un certain nombre de projets qui touchent à la **problématique des droits humains en Belgique francophone**. Ces projets, dont certains sont réalisés en groupe, avec des jeunes et des moins jeunes, avec des professionnels de l'éducation aux droits humains ou non, cherchent avant tout à susciter la réflexion. Il s'agit d'**éveiller les consciences afin que chacun devienne un acteur responsable et se positionne par rapport à ce qu'il se passe dans notre pays et dans le monde en général**.

### ***Nos missions***

- Informer les publics ;
- Favoriser la prise de conscience ;
- Développer la capacité d'analyse critique des citoyens en se basant sur une lecture de la société à partir des droits humains énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) ;
- Encourager les jeunes à devenir acteurs par rapport aux respects des droits humains fondamentaux.

### ***« Pour une culture des Droits de l'Homme à l'école »***

En 1999, la Ligue des Droits de l'Homme a mis sur pied un programme éducatif portant sur les droits de l'Homme à l'école. **L'ensemble des activités pédagogiques menées par le Département Formations s'inscrit en filigrane de ce programme**. En effet, la Ligue est depuis plusieurs années sollicitée par des enseignants et/ou établissements scolaires en demande d'appuis de toutes sortes qui ont pour objectif de sensibiliser les élèves aux droits humains.

L'école est un lieu de socialisation, d'interactions. Elle fonctionne comme un microcosme social, voire un laboratoire de la société. Si elle doit transmettre une

culture « droits de l'Homme », elle doit aussi se structurer conformément aux droits humains. Les relations d'égalité ou d'autorité, les chemins parcourus ensemble, doivent être soumis à ces règles, à la démocratie participative. Rien ne sert d'inculquer un message s'il n'est pas vécu, concrètement, dans la pratique journalière du lieu d'enseignement. D'idéal, le respect des droits humains se mue en épreuve. Notamment via la nécessaire habilitation de l'élève à exprimer son opinion sur ce qui lui est transmis et sur la manière dont cela lui est transmis.

Pour résumer, une culture « droits de l'Homme », c'est :

- Une **pratique** : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est un acte de « comment on veut vivre ensemble », applicable dans le quotidien. Les relations individuelles au sein de l'école doivent s'imprégner de ce modèle. Il s'agit d'éduquer, de transmettre en respectant les droits humains.
- Une **épreuve** : les droits de l'Homme dans l'école ne vont pas de soi.
- Une **matière** : les droits de l'Homme gagnent à être enseignés dans les écoles.